



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

COMMISSION ÉLECTORALE

DÉCISION N° 001/FECAFOOT/CE/PDT/2025

PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DES CANDIDATS AUX POSTES DE PRÉSIDENT ET MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA FÉDÉRATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL

L'an deux mille vingt-cinq
Et le quatorze du mois de novembre ;

LA COMMISSION ÉLECTORALE COMPOSÉE DE :

- Monsieur Henri Noel MOUKORY MISSIPO, **Président** ;
- Monsieur FONKWE NJILEFAC Horace, **Vice-Président** ;
- Monsieur LEMBE TOTO Jean Daniel, **Rapporteur** ;
- Monsieur BOUMSONG Emile, **Membre** ;
- Monsieur NGA NOAH Eugène, **Membre** ;

- *Vu la Constitution ;*
- *Vu la loi N° 2018/014 du 11 juillet 2018 relative à l'Organisation et à la Promotion des Activités Physiques et Sportives au Cameroun ;*
- *Vu les Statuts de la FIFA ;*
- *Vu les Statuts, Codes et Règlements de la FECAFOOT ;*
- *Vu le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 07 août 2025 ;*
- *Vu le Procès-Verbal d'élection des Président, Vice-Président, Rapporteur et Membres de la Commission Électorale ;*
- *Vu le Chronogramme du processus électoral à la FECAFOOT ;*
- *Vu les Directives N° 001/CE/PDT/2025 du 11 août 2025 relatives au déroulement des élections au sein des Ligues Départementales ;*
- *Vu la Décision N° 003/FECAFOOT/CE/PDT/2025 du 14 août 2025 portant publication de la liste des Clubs des Championnats Départementaux 2024-2025, appelés à prendre part au processus électoral (Assemblées Générales Ligues Départementales) ;*
- *Vu le Procès-verbal N° 001/FECAFOOT/CR/2025 du 20 août 2025, de la Commission de Recours statuant en matière de contentieux électoral ;*
- *Vu le Communiqué N° 03/FECAFOOT/CE/PDT/2025 du 21 août 2025 portant ouverture du dépôt des candidatures aux postes de Présidents, Vice-Présidents des Conseils d'Administration des Ligues Départementales de Football et des Délégués aux Assemblées Générales Régionales ;*
- *Vu le Communiqué N° 007/FECAFOOT/CE/2025 du 13 septembre 2025, portant récapitulatif des résultats des élections aux postes de Présidents, Vice-Présidents des Conseils d'Administration des Ligues Départementales de Football et des Délégués aux Assemblées Générales Régionales ;*
- *Vu la Décision N° 007/FECAFOOT/CE/2025 du 24 septembre 2025 portant publication des listes des Clubs des championnats Régionaux 2024-2025, des Délégués des Ligues*



Départementales et des Corps de métiers, appelés à prendre part aux Assemblées Générales Électives des Ligues Régionales ;

- **Vu la Directive N° 003/CE/PDT/2025 du 25 septembre 2025 relative à l'élection des Présidents, Vice-Présidents et Membres des Conseils d'Administration des Ligues Régionales de Football et des Délégués à l'Assemblée Générale de la FECAFOOT, portant rectification de la Directive N° 002/CE/PDT/2025 du 24 septembre 2025 ;**
- **Vu le Communiqué N° 012/FECAFOOT/CE/PDT/2025 du 29 septembre 2025, portant ouverture de dépôt des candidatures aux postes de Présidents, Vice-Présidents et Membres des Conseils d'Administration des Ligues Régionales de Football et des Délégués à l'Assemblée Générale de la FECAFOOT ;**
- **Vu la Décision N° 004 /FECAFOOT/CE/PDT/2025 du 07 octobre 2025 portant publication des listes des candidatures aux postes de Présidents, Vice-Présidents, Membres des Conseils d'Administration des Ligues Régionales de Football et des Délégués à l'Assemblée Générale de la FECAFOOT ;**
- **Vu le Procès-Verbal N° 004/FECAFOOT/CR/2025 du 13 octobre 2025 de la Commission de Recours statuant en matière de contentieux électoral portant sur la publication de la liste des candidatures aux postes de Présidents, Vice-Présidents et Membres des Conseils d'Administration des Ligues Régionales de Football et des Délégués à l'Assemblée Générale de la FECAFOOT ;**
- **Vu le Communiqué N° 013/FECAFOOT/CE/PDT/2025 du 25 octobre 2025, portant récapitulatif des résultats des élections aux postes de Présidents, Vice-Présidents et Membres des Conseils d'Administration des Ligues Régionales de Football et des Délégués à l'Assemblée Générale de la FECAFOOT ;**
- **Vu le Procès-Verbal N° 006/FECAFOOT/CR/2025 du 28 octobre 2025 de la Commission de Recours statuant en matière de contentieux électoral portant sur l'annulation totale et partielle des résultats des élections objet du communiqué N° 013/FECAFOOT/CE/PDT/2025 du 25 octobre 2025 ;**
- **Vu le Communiqué N° 015/FECAFOOT/CE/PDT/2025 du 30 octobre 2025 portant publication de la liste des Délégués à l'Assemblée Générale élective de la FECAFOOT du 29 novembre 2025 ;**
- **Vu le Procès-verbal N° 007/FECAFOOT/CR/2025 de la Commission de Recours du 05 novembre 2025 statuant en matière de contentieux électoral portant sur les élections aux postes de Présidents, Vice-Présidents et Membres des Conseils d'Administration des Ligues Régionales et des Délégués à l'Assemblée Générale de la FECAFOOT ;**
- **Vu la Directive N° 004 /CE/PDT/2025 du 06 novembre 2025 relative à l'élection du Président et des Membres du Comité Exécutif de la FECAFOOT**
- **Vu le Communiqué N° 016/FECAFOOT/CE/PDT/2025 du 06 novembre 2025 portant ouverture de dépôt des candidatures aux postes de Président et de Membre du Comité Exécutif de la FECAFOOT**
- **Vu le Rapport de la Chambre d'Instruction de la Commission d'Éthique de la FECAFOOT du 13 novembre 2025 ;**

APRÈS EXAMEN DES DIFFÉRENTS DOSSIERS DE CANDIDATURES



DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont retenues, pour avoir été constituées conformément aux prescriptions de la Directive n° 004/CE/PDT/2025 du 06 novembre 2025 relative à l'élection du Président et des Membres du Comité Exécutif de la Fédération Camerounaise de Football, les candidatures ci-après :

Au poste de Président de la Fédération Camerounaise de Football

N°	Noms du candidat	Poste sollicité
1	ETO'O FILS SAMUEL	Président de la FECAFOOT

Au Poste de Membre du Comité Exécutif

N°	Noms des candidats	Poste sollicité
1	HAROUNA GAMBO	Représentant de la Ligue Régionale de l'Adamaoua
2	BOMBA MESSI GABRIEL	Représentant de la Ligue Régionale du Centre
3	MBIDA MICHEL FRANÇOIS GUY	Représentant de la Ligue Régionale du Centre
4	DJAMPIR ARTHUR BABER	Représentant de la Ligue Régionale de l'Est
5	GARBA MAHAMAT	Représentant de la Ligue Régionale de l'Extrême-Nord
6	OUMAR BICHAÏR	Représentant de la Ligue Régionale de l'Extrême-Nord
7	EM CHRISTIAN BERNARD PATRICE	Représentant de la Ligue Régionale du Littoral
8	MONGUE NYAMSI DANIEL	Représentant de la Ligue Régionale du Littoral
9	ABDOULKARIMOU	Représentant de la Ligue Régionale du Nord
10	SADOU YAOUBA	Représentant de la Ligue Régionale du Nord
11	AWANTOH HENRY NEBA	Représentant de la Ligue Régionale du Nord-Ouest
12	FOUEDJOU NORBERT	Représentant de la Ligue Régionale de l'Ouest
13	KAKMENI LAZARE BERNARD	Représentant de la Ligue Régionale de l'Ouest
14	EKO MENDOMO CÉLINE	Représentant de la Ligue Régionale du Sud
15	NDAZE VALERY NCHIAKEH	Représentant de la Ligue Régionale du Sud-Ouest
16	BATAMACK PIERRE	Représentant des Clubs de Football Professionnel
17	SHU PASCAL ABUNDE	Représentant des Clubs de Football Professionnel
18	MOUAHA MARTHE EPSE DIKONGO	Représentante du Football Féminin
19	ENGANAMOUIT GAELLE DEBORAH	Représentant des Corps de Métier

Article 2 : Sont en revanche rejetées, pour les motifs ci-dessous indiqués, les candidatures suivantes :

Au poste de Président de la Fédération Camerounaise de Football

N°	Noms des candidats	Postes sollicités	Motifs de rejet
1	HEUMO LEUDJEU YIANICK	Président	Absence de Parrainages
2	KALGONG GEORGES	Président	Absence de : - Original Déclaration de Candidature - Original Certificat de Nationalité - Extrait de casier Judiciaire - Parrainages Déclaration d'Intégrité non conforme Déclaration sur l'Honneur non conforme

3	OUMAROU MOUSSA	Président	Absence de : - Original Déclaration de Candidature - Parrainages - Original Déclaration d'Intégrité
---	----------------	-----------	--

Au Poste de Membre du Comité Exécutif

N°	Noms des candidats	Postes sollicités	Motifs de rejet
1	AGUSTIN BOUADEU	Membre	Absence de : - Original de CV sportif - Parrainages
2	ALIOUM YANOUSSE	Membre	Absence de : - Original Certificat de Nationalité - Original Extrait de casier Judiciaire - Original CNI légalisée du candidat - Parrainages
3	FODJO TABOPDA PHILIPPE	Membre	Absence de : - Original Déclaration de Candidature - Original Déclaration d'Intégrité - Parrainages
4	MGBATOU PIERRE	Membre	Absence de : - Certificat de Nationalité - Extrait de Casier Judiciaire - CNI légalisée du candidat - Parrainages
5	NDJOCK ARMEL FELIX	Membre	Absence de Parrainages
6	TCHOUNDE LOUIS	Membre	- Absence de Parrainages - Extrait de Casier Judiciaire non conforme
7	TOUNA FRANCIS GAELE	Membre	Absence de Parrainages
8	YOUSSEUFA	Membre	Absence de Parrainages

Article 3 : informe toute personne intéressée de ce qu'elle dispose d'un délai de deux (02) jours francs à compter de la publication de la présente Décision pour saisir la Commission de Recours conformément à l'article 29 alinéa 1 du Code Électoral de la FECAFOOT.

Ainsi fait et décidé à Yaoundé, les mêmes jour, mois et an que dessus.

LE RAPPORTEUR



LEMBE TOTO Jean Daniel

LE VICE-PRESIDENT



FONKWE NJILEFAC Horace

LE PRESIDENT

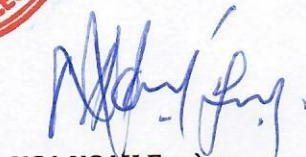


Henri Noel MOUKORY MISSIPO

LES MEMBRES




BOUMSONG Émile



NGA NOAH Eugène